

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 octobre 2023

L'an 2023 et le 26 octobre à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes sous la présidence de Madame GOFFINET Stéphanie, Maire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 20/10/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 20/10/2023.

Présents : Mme GOFFINET Stéphanie, M. DUFOUR Christian, M. GILLET Pascal, M. LANGLOIS Jean-François, M. GELLY Vincent, M. BOULAY Gérard, M. GOFFINET Yan, Mme GUESDON Denise, M. CARBONNIER Christophe.

Absents : Mme LAMOUR Stéphanie, M. VINCENT Éric

Secrétaire de séance : Monsieur Christian DUFOUR est désigné secrétaire de séance

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application des articles L. 5211-1 et L. 2121-7 du Code général des collectivités publiques

Les élus n'ayant fait aucun commentaire sur le compte-rendu du conseil municipal du 28 septembre, il est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- ❖ Vidéoprotection

I. VIDÉOPROTECTION

Madame le maire présente au conseil le compte-rendu de l'étude définitive réalisée par les gendarmes sur le maillage du secteur du Puiseautin.

Il est proposé aux communes de prendre une délibération de principe sur ce projet.

Le conseil accepte à l'unanimité de continuer l'étude sous réserve du montant des devis et que 80 % des communes concernées poursuivent la démarche.

II. DIVERS

Repas de fin d'année : Madame GUESDON propose de supprimer la participation de 5€ pour les habitants ayant plus de 70 ans puisque l'animation est commune avec le Noël des enfants.

Assainissement : Monsieur LANGLOIS indique que puisque la compétence Eau et Assainissement va être transférée à la Communauté de Commune Pithiverais Gâtinais au 1^{er} janvier 2025, il faudrait envisager de réaliser les travaux nécessaires à la station.

Tracteur communal : Monsieur GOFFINET informe qu'il a réalisé le pare-brise en plexi-glace pour le tracteur.

Boulangerie : Madame le Maire informe le boulanger de Briarres-sur-Essonne passera sur la commune à compter du lundi 6 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **23h00**.

En Mairie, le 26/10/2023
Le Maire, Stéphanie GOFFINET